



## ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

*Le collège des vice-présidents*

*Paris, le 9 septembre 2006*

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

L'Assemblée des Français de l'étranger, dont les membres élus représentent les quelque deux millions de Français établis hors de France, a tenu sa cinquième session plénière du 4 au 9 décembre 2006 à Paris au Centre des conférences internationales.

L'assemblée qui tenait sa première session après l'élection du 18 juin 2006 dans les circonscriptions électorales d'Europe, du Levant et d'Asie pour son renouvellement partiel (76 sièges sur 153 dans 25 circonscriptions), a procédé à l'élection de son nouveau bureau et de ses trois Vice-Présidents. Après la fusion des groupes Union des Français de l'étranger (UFE) et Rassemblement des Français de l'étranger (RFE), l'Assemblée comporte désormais deux groupes : l'Union des Français de l'étranger (UFE), 122 membres, et l'Association démocratique des Français de l'étranger – Français du Monde (ADFE – FdM), 55 membres, 4 membres étant non inscrits.

Les travaux de l'Assemblée ont été ouverts par M. Philippe DOUSTE-BLAZY, ministre des Affaires étrangères et Président de l'Assemblée des Français de l'étranger.

Le Directeur des Français à l'étranger et des étrangers en France a présenté à l'Assemblée son rapport d'activité annuel. Les membres de l'Assemblée ont également entendu le rapport de la Directrice de l'Agence de l'enseignement français à l'étranger.

Parmi les sujets abordés lors de ses travaux, l'Assemblée a ouvert un débat sur le bilan de l'expérience du vote électronique sur Internet présenté par l'Administration. Il s'agissait de la première utilisation de la voie électronique à cette échelle dans un scrutin à caractère politique qui concernait 525 000 électeurs.

Elle a engagé une réflexion sur l'exercice du droit électoral par les Français de l'étranger, notamment sur les moyens d'améliorer la participation aux scrutins nationaux (élection du Président de la République et référendum) et pour l'élection des conseillers de l'AFE.

L'Assemblée a également décidé de se saisir de la question de la sécurité des Français de l'étranger et d'examiner les possibilités d'indemniser les Français victimes de catastrophes ou de crises politiques dans des pays étrangers.

Deux commissions temporaires créées à cet effet rapporteront sur ces sujets.

A l'occasion de la séance des questions orales et d'actualité l'Assemblée a engagé un débat sur la situation de la communauté française au Liban et en Israël. Elle a demandé que des mesures d'aide particulières soient prises pour venir en aide aux ressortissants français en difficulté et notamment pour assurer dans de bonnes conditions la rentrée scolaire dans les établissements d'enseignement français au Liban.

La prochaine session de l'Assemblée, en formation de Bureau, se tiendra à Paris les 15 et 16 décembre 2006.

**Antoine VALENZA**

**Claudine Lepage**

**Claudine Schmid**